

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Louis Coutu	Maire	8 143	4 071	5 389	2 695
Jean-Pierre Brien	Conseiller	1 272	3 129		
Réal Vel	Maire suppléant	3 285	1 642		
Denis Vel	Conseiller	2 781	1 390		
Jacques Bergeron	Conseiller	1 187	2 879		
Suzanne Casavant	Conseiller	2 442	1 221		
Pascal Gonnin	Conseiller	2 372	1 186		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).